



Collecte des textiles

Les bons gestes de tri



Bien se séparer de ses textiles, c'est facile, voilà les bons gestes de tri à suivre !

Quoi déposer dans les colonnes textiles ?



Les vêtements que vous ne portez plus, le linge de maison, les articles de maroquinerie dont vous n'avez plus l'usage (chaussures, sacs, ceintures...) Les articles peuvent être usés, plus à votre goût ou à votre taille mais **propres et secs**.



En revanche, n'y mêlez **PAS** les textiles qui ont servi pour des travaux ménagers, le linge **mouillé et/ou souillé**.

Surtout pas de moquette, ni de matelas, ni de tapis de voiture ou autre objet qui n'est pas considéré comme du textile.

Les bons gestes de tri :



Rassemblez les textiles propres et secs dans un sac, les chaussures dans un autre ;

Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) pour éviter qu'elles ne se dépareillent.

Fermez bien le sac ;

Pensez aux trieurs : évitez les sacs trop volumineux, trop lourds.

Quels sont les intérêts du dispositif ?

- **Cette récupération va permettre de valoriser les vêtements à 85%, au lieu de les enfouir.**
- **Au-delà de protéger l'environnement et de réduire les coûts de traitement, cela favorisera la création d'emplois pour la collecte, le transport et le tri des vêtements.**

Une fois collecté, le textile est acheminé vers un centre de tri. Selon son état, il pourra être réemployé, valorisé sous différentes formes (transformation en chiffon d'essuyage, effiloché et transformé en feutrine pour servir d'isolation sonore ou thermique, ...) ou éliminé s'il n'est pas récupérable.



Les trois règles à respecter :

- ***Des vêtements propres***
- ***Des vêtements conditionnés en sacs***
- ***Pas de dépôt au pied des colonnes !!!!***

POUR SIGNALER UN DEBORDEMENT :

N° AZUR : 0 810 118 835

Ou contacter la Communauté de l'auxerrois :

